Émission 1223 - MALACHIE 2:1 - 2:5

Chapitre 2

Introduction

Presque tous les enfants font l'expérience que plus on tombe de haut et plus ça fait mal. Mais c'est aussi vrai dans le domaine moral. Le grand public se fout pas mal du petit ouvrier qui fait une escapade avec la petite voisine. Par contre, quand un homme très placé comme le président des États-Unis s'envoie une mignonne de cour, une apprentie secrétaire dans le placard à balais, là ça fait des vagues. Sous le régime de l'Ancienne Alliance, il n'y avait pas de grands quotidiens pour rapporter les scandales, alors ce sont les prophètes qui s'en chargeaient. Or, au retour de l'exil babylonien, les prêtres assumaient très mal les hautes responsabilités de leur fonction. Voilà pourquoi ils sont dans le collimateur du prophète Malachie.

Verset 1

Je commence à lire le chapitre deux de son livre.

Maintenant, c'est à vous, prêtres, que s'adresse ce commandement (Malachie 2.1 ; auteur).

Dans le livre du Lévitique, on a la phrase : *je commanderai ma bénédiction sur vous* (Lévitique 25.21). Mais ici, le *commandement* , ordonné et exécuté par l'Éternel, est un jugement prononcé contre les prêtres. Ce n'est ni un avertissement ni une menace mais un châtiment qui a déjà cours.

Verset 2

Je continue.

Si vous n'écoutez pas, si vous ne prenez pas à cœur de m'honorer, dit l'Éternel, le Seigneur des armées célestes, alors j'enverrai la malédiction contre vous. Et vos bénédictions, j'en ferai des malédictions. Oui, je les ai déjà maudits parce que vous ne prenez pas à cœur de m'honorer (Malachie 2.2 ; auteur).

Quand la seconde génération d'Hébreux sortis d'Égypte est arrivée aux portes de la Terre promise, elle constituait une grave menace pour ses habitants, dont les Moabites et les Ammonites. Or, parmi les histoires étonnantes de l'Ancien Testament, il y a celle où les responsables des deux nations citées ont loué les services de Balaam, un étrange personnage, moitié prophète moitié sorcier, afin qu'il maudisse le peuple d'Israël. Mais comme le rappelle Néhémie aux Israélites lors d'une lecture de ce récit : *mais notre Dieu avait changé la malédiction en bénédiction* (Néhémie 13.2). Oui, mais l'Éternel peut tout aussi bien faire l'inverse, voilà pourquoi Malachie écrit : *Et vos bénédictions, j'en ferai des malédictions* .

Dans l'Ancienne Alliance, les prêtres bénissaient le peuple en disant :

Que l'Éternel te bénisse et te protège ! Que l'Éternel te regarde avec bonté ! Et qu'il te fasse grâce ! Que l'Éternel veille sur toi et t'accorde la paix ! (Nombres 6.24-27).

Cette déclaration formelle est la bénédiction d'Aaron (Deutéronome 21.5), le frère de Moïse et le premier grand-prêtre d'Israël. *Vos bénédictions, j'en ferai des malédictions* pourrait donc signifier que l'Éternel changera la bénédiction d'Aaron en malheurs. Mais cette interprétation écorne le contexte parce que ce châtiment frapperait surtout le peuple. Or, ici, Dieu s'adresse aux prêtres contre lesquels il est très en colère à cause de leur état d'esprit mercenaire et de leurs pratiques mercantiles.

Comme le mot hébreu pour « bénédictions » peut aussi être traduit par *bénéfices* , ce que l'Éternel va changer en malédictions, est le salaire des prêtres et non pas les bénédictions qu'ils prononcent sur le peuple. Comme les prêtres s'occupaient du culte de l'Éternel, pour subsister, en plus de leur petit potager et de quelques animaux de ferme, ils avaient deux sortes de revenus. Ils recevaient en nature une portion de la viande des animaux sacrifiés sur l'autel, ainsi qu'une partie des dîmes que le peuple apportait au temple.

Au chapitre précédent, on voit que les prêtres sont déjà en souffrance, maudits à cause d'une part, de leur mauvaise attitude envers l'Éternel et son autel, et d'autre part, de leur laisser-faire à l'égard des Israélites auxquelles ils permettent d'offrir des animaux chétifs, malades ou infirmes.

Ces manquements étaient très graves parce que, même si les Juifs l'ignoraient, les animaux qu'ils offraient en sacrifice devaient être parfaits car ils préfiguraient, représentaient et annonçaient l'Agneau de Dieu, Jésus-Christ qui lui est absolument pur, saint et séparé des pécheurs. La culpabilité des prêtres était grande mais moindre que tous ceux qui aujourd'hui présentent Jésus-Christ d'une manière fausse, que ce soit dans un sermon ou par écrit, dans une comédie musicale comme Jésus-Christ superstar, ou encore dans un livre puis un film comme le *Da Vinci Code* (2003 ; 2006). Alors que nous devons à Dieu une crainte respectueuse et une adoration sans faille, ces gens impies dont je viens de parler, commettent un blasphème, une infamie pour laquelle un jour ils devront répondre, à moins bien sûr qu'ils ne se repentent, car Dieu est miséricordieux et toujours prêt à pardonner.

Quand Malachie prophétise, les Israélites ne sont pas sous la bénédiction de Dieu ; la terre produit très peu car la pluie est rare, et c'est comme si une chape de plomb pesait sur tout le pays. Bien sûr, tout le monde en ressent les effets douloureux, y compris les prêtres. La mauvaise situation économique prévalait déjà à l'époque du prophète Aggée qui écrit :

Vous semez largement mais vous récoltez peu, vous mangez, vous buvez, sans être rassasiés et sans étancher votre soif. Vous vous couvrez d'habits sans être réchauffés, et le salaire que gagne l'ouvrier va dans une bourse trouée (Aggée 1.6).

Reste-t-il encore de la semence dans vos greniers ? Même la vigne, le figuier, le grenadier et l'olivier n'ont rien produit (Aggée 2.19).

La loi de Moïse contient une longue série de malédictions qui affectent négativement la santé autant mentale que physique, ainsi que les récoltes. Elles sont dirigées contre tous ceux qui persistent à enfreindre les commandements de Dieu (Deutéronome 27.15-26 ; 28.15-68) afin de les punir mais non pas pour les détruire car le but de Dieu est d'amener les pécheurs à se repentir. Le prophète Ézéchiel écrit :

Pensez-vous que je prenne le moindre plaisir à voir mourir le méchant ? demande le Seigneur, l'Éternel. Mon désir n'est-il pas plutôt qu'il abandonne sa mauvaise conduite et qu'il vive ? (Ézéchiel 18.23).

Verset 3

Je continue le texte.

Je vais détruire votre semence et vous jeter à la figure les excréments des bêtes que vous offrez en sacrifice lors de vos fêtes, et puis l'on vous emportera au dehors, avec eux (Malachie 2.3 ; auteur).

L'Éternel emploie ici un langage plutôt musclé.

Le verbe *jeter à la figure* est littéralement *épandre* . Malachie fait un jeu de mots entre *semence* (*zera'*) et *épandre* (*zarâh*) qui font assonance en hébreu, c'est-à-dire qu'ils se prononcent presque de la même manière.

Quand Dieu dit aux prêtres : *Je vais détruire votre semence* , le mot hébreu pour « semence » peut aussi bien vouloir dire les grains qu'on sème dans la terre que la postérité. Étant donné que les prêtres ne possédaient qu'un petit lopin de terre pour deux salades et trois concombres, menacer de détruire ces quelques légumes n'aurait guère de sens. De plus, comme Dieu ajoute qu'il va renvoyer les prêtres, il faut prendre le mot « semence » dans le sens de *postérité* . Ces mauvais prêtres n'auront pas de fils pour leur succéder.

En second lieu, Dieu dit aux prêtres : *Je vais […] vous jeter à la figure les excréments des bêtes* . Selon la loi (Exode 29.14 ; Lévitique 4.12 ; 16.27), ce qui restait des sacrifices d'animaux, les entrailles, les excréments, la peau et parfois même la viande, devait être emporté loin à l'extérieur et brûlé. C'est un peu ce qui va arriver aux prêtres ; Dieu va les considérer comme si on leur avait jeté des excréments à la figure, c'est-à-dire impurs. Ils subiront alors un sort semblable à celui des restes d'animaux ; ils seront expulsés, démis de leurs fonctions, défroqués en quelque sorte. Dieu rend aux prêtres mépris pour mépris, ce qu'on voit aussi quand il parle *des bêtes que vous offrez […] lors de vos fêtes,* et non pas *de mes fêtes* , parce qu'elles n'étaient pas célébrées selon les règles en l'honneur de l'Éternel, mais selon le bon plaisir des prêtres.

Verset 4

Je continue le texte.

Et vous reconnaîtrez que je vous ai donné cet avertissement afin que mon alliance avec Lévi subsiste, déclare l'Éternel, le Seigneur des armées célestes (Malachie 2.4).

L'alliance avec Lévi, l'un des douze fils de Jacob, réservait à cette tribu le sacerdoce et le service du temple (Nombres 3.12-13 ; 25.10-13 ; Deutéronome 33.8-11 ; Néhémie 13.29 ; Jérémie 33.21). Les responsabilités particulières qui incombaient aux descendants de Lévi entraînaient évidemment des obligations qu'ils devaient respecter de façon à ce que l'alliance perdure.

Comme je l'ai déjà dit, l'Éternel punit les prêtres afin de les amener à la repentance et qu'ils maintiennent l'existence et l'intégrité du sacerdoce selon Aaron qui leur a été transmis. Sous le régime de l'Ancien Testament, il était nécessaire que les prêtres offrent continuellement des sacrifices pour les péchés du peuple, et cela devait durer jusqu'à ce que vienne Jésus qui a offert le sacrifice parfait. Cela fait presque maintenant deux mille ans que le système lévitique de l'Ancien Testament a été remplacé par la foi personnelle en Jésus-Christ sur la base de l'œuvre de rédemption qu'il a accomplie sur la croix.

Malachie va maintenant discuter plus en détail l'alliance de l'Éternel avec Lévi. Quand Dieu choisit un homme pour un ministère particulier, il utilise des critères qui nous échappent parce qu'ils ne correspondent pas aux nôtres. Personne, en effet, n'aurait songé à Lévi pour que ses descendants aient la responsabilité du temple et du culte de l'Éternel. Il faut dire aussi que la palette de choix n'était guère brillante, voire même minable, du fait que la plupart des fils de Jacob étaient des individus louches, peu recommandables. Joseph est l'exception qui confirme la règle, et pourtant ce n'est pas lui que Dieu a privilégié mais Lévi.

J'ai déjà eu l'occasion d'expliquer qu'avec son frère Siméon, ces deux hommes ont conçu un plan machiavélique, un traquenard qui leur a permis de massacrer tous les hommes d'une ville puis de la piller, histoire de venger leur sœur qui avait été violée par le fils du roi (Genèse 34). À cause de cet incident, dans sa bénédiction patriarcale, Jacob, leur père, a dit :

Que leur colère soit maudite, car elle est violente. Maudit soit leur emportement, car il est implacable ! Moi je les éparpillerai au milieu de Jacob, je les disperserai en Israël (Genèse 49.7).

La sentence est tombée. Les tribus de ces deux frères seront disséminées. Pour ce qui est de Lévi, elle a commencé à être exécutée avec la famille d'Aaron, l'une des branches de la tribu de Lévi. L'Éternel a dit à Moïse :

Tu feras venir auprès de toi ton frère Aaron et ses fils, Nadab et Abihou, Éléazar et Itamar. Ils seront pris du milieu des Israélites pour me servir comme prêtres (Exode 28.1).

Cette consécration d'Aaron et de ses fils est détaillée dans le livre des Nombres. L'Éternel a dit à Moïse :

Fais venir la tribu de Lévi et mets ses membres à la disposition du prêtre Aaron pour qu'ils l'assistent. – Voici : j'ai choisi les lévites du milieu des Israélites à la place de tous les premiers-nés des mères israélites (Nombres 3.6, 12).

Puis l'Éternel a dit à Aaron :

Quant à toi et tes descendants, vous assumerez vos fonctions sacerdotales pour tout ce qui concerne l'autel et ce qui se trouve dans le lieu très saint derrière le voile, c'est là votre tâche. Je vous ai fait don de votre sacerdoce. Tout profane qui s'approchera comme vous sera puni de mort. L'Éternel dit encore à Aaron : – Voici : je te confie moi-même la gérance de tout ce qui est prélevé pour moi sur toutes les choses saintes offertes par les Israélites ; je te le donne, à toi et à tes fils, comme la part qui vous revient : c'est là une ordonnance en vigueur à perpétuité (Nombres 18.7-8).

Toutes les choses saintes que les Israélites prélèvent pour l'Éternel sur les offrandes, je te les donne, à toi, à tes fils et à tes filles, en vertu d'une ordonnance immuable. C'est une alliance inviolable et immuable, garantie par l'Éternel en ta faveur et en faveur de tes descendants. L'Éternel dit à Aaron : – Tu ne posséderas pas de patrimoine foncier dans leur pays et il ne te reviendra aucune part au milieu d'eux ; car c'est moi qui suis ta part et ton patrimoine au milieu des Israélites. Aux lévites, je donne comme possession toutes les dîmes qui seront perçues en Israël, pour le service qu'ils assurent, celui qu'ils accomplissent dans la tente de la Rencontre (Nombres 18.19-21).

Peu de temps après cette décision de Dieu, les descendants de Lévi ont eu, d'une certaine manière, l'occasion de racheter leur ancêtre fondateur, mais assez curieusement, encore une fois par un acte violent, seulement cette fois-ci, ils ont mis leur épée au service de Dieu. Cela s'est passé lors de la sombre affaire du veau d'or. Alors que Moïse était sur le mont Sinaï en train de recevoir de l'Éternel les tables de la loi, en bas dans la vallée, les Israélites se sont impatientés et ont fabriqué une idole. De retour au camp, Moïse a dit :

Que tous ceux qui sont pour l'Éternel viennent vers moi ! Tous les membres de la tribu de Lévi se rallièrent à lui. Il leur dit : – Voici ce qu'ordonne l'Éternel, le Dieu d'Israël : Que chacun de vous mette son épée au côté ! Parcourez tout le camp, allez d'une tente à l'autre, que chacun tue, au besoin, son frère, son ami, son proche. Les lévites obéirent à Moïse de sorte que, ce jour-là, environ trois mille hommes du peuple perdirent la vie. Moïse dit aux lévites : – En combattant chacun même contre son fils et son frère, vous vous êtes mis aujourd'hui au service de l'Éternel et il vous accorde aujourd'hui sa bénédiction (Exode 32.26-29).

Ces dernières paroles de Moïse sont reprises par Malachie quand il dit :

J'ai conclu mon alliance avec lui (Lévi) pour lui accorder la vie et la paix (Malachie 2.5 a).

Bien plus tard, dans le livre du Deutéronome, Moïse fait allusion à ce massacre saint, quand, juste avant sa mort, il a donné sa bénédiction patriarcale aux tribus d'Israël. Je le cite :

(Lévi) a dit de son père et de sa propre mère : « Je n'y ai pas égard ! » Qui pour ses fils, ses frères, n'a pas fait d'exception et s'est montré fidèle à ta parole seule et à ton alliance (Deutéronome 33.9).

Puisque je me suis arrêté sur les massacres qui sont liés à Lévi et à ses descendants, autant en finir avec ce sujet car il y a encore un autre incident qu'il vaut la peine de rappeler.

Quand la seconde génération d'Hébreux sortis d'Égypte est arrivée aux portes de la Terre promise, il y a eu un nouvel acte d'idolâtrie. En fait c'était un coup monté par les Moabites qui suivaient les conseils du sorcier Balaam dont j'ai déjà parlé. Le but de la manœuvre était de dépraver le peuple d'Israël afin que l'Éternel l'extermine, et donc le danger qu'il présentait aux autres nations soit écarté. Je lis ce passage.

Israël s'établit à Shittim. Là, le peuple commença à se livrer à la débauche avec des filles de Moab qui les invitèrent aux sacrifices offerts à leurs dieux. Les Israélites participèrent à leurs repas sacrés et se prosternèrent devant leurs dieux. Ils adoptèrent ainsi le culte du dieu Baal de Peor, et l'Éternel se mit en colère contre eux (Nombres 25.1-3).

À ce moment survint un Israélite amenant vers ses compatriotes une fille madianite, sous les yeux de Moïse et devant toute la communauté des Israélites qui pleuraient à l'entrée de la tente de la Rencontre. Voyant cela, Phinéas, fils d'Éléazar et petit-fils du prêtre Aaron, se leva du milieu de la communauté, saisit une lance et suivit cet Israélite jusque dans la partie arrière de sa tente. Là, il transperça tous les deux, l'homme et la femme, d'un coup en plein ventre. Et le fléau qui sévissait parmi les Israélites cessa. Mais il avait déjà fait vingt-quatre mille victimes. Alors l'Éternel parla à Moïse en ces termes : – Phinéas, fils d'Éléazar, petit-fils du prêtre Aaron, a détourné ma colère des Israélites, car il a pris vivement à cœur mes intérêts. Aussi, je n'ai pas exterminé les Israélites dans ma colère de les voir bafouer mon amour pour eux. C'est pourquoi, déclare-lui que je conclus avec lui une alliance de paix. Cette alliance lui garantira, à lui et à ses descendants, le sacerdoce à perpétuité, parce qu'il a pris vivement à cœur les intérêts de son Dieu, et qu'il a accompli un acte expiatoire pour les Israélites (Nombres 25.6-13).

Malachie fait allusion à cette alliance de paix dans la suite du chapitre deux.

Verset 5

Je continue à le lire.

J'ai conclu mon alliance avec lui (Lévi) pour lui accorder la vie et la paix. Je lui ai donné la crainte de l'Éternel pour qu'il me révère, et il m'a révéré, il tremblait devant moi (Malachie 2.5 ; auteur).

Dieu accorde la prospérité, le bien-être et la sécurité aux membres de la tribu de Lévi à condition qu'ils manifestent une crainte révérencielle envers l'Éternel, c'est-à-dire qu'ils lui obéissent, mènent une vie pieuse et remplissent correctement leur ministère. Ce fut le cas dans le passé, mais il n'en est plus ainsi à l'époque de Malachie. Voilà pourquoi le prophète leur adresse des reproches cinglants qu'ils n'ont pas volés.